

rissais. Soudain, j'éprouvai un mieux sensible, et maintenant je suis complètement guérie. Depuis, je n'ai eu aucune attaque de cette maladie.

Gloire et remerciements à saint Antoine ! *Dlle P.*

SAINTE-URSULE, MASK. Veuillez insérer dans le *Messageur* :—Après avoir promis un pain aux pauvres en l'honneur de saint Antoine, j'ai retrouvé un objet précieux que j'avais perdu. *Une abonée.*

CHICOUTIMI.—On nous prie de publier le fait suivant :—Dans le déménagement, la serrure du coffre de sûreté de M. L. se trouva mêlée. On essaya de l'ouvrir d'après la combinaison ordinaire et l'on ne put réussir. En vain en essayait-on plusieurs autres. On fit venir un homme entendu en la matière; après plusieurs heures de tentatives infructueuses, il déclara qu'il fallait briser la serrure. Alors le commis de M. L. suggéra à son patron de promettre une demi-douzaine de pains à saint Antoine. M. L. avait à peine consenti que le commis, plein de confiance, exécuta la première combinaison qui lui vint à l'esprit et ouvrit le coffre à l'instant et sans la moindre difficulté. M. L. acquitta tout de suite sa promesse et paya la demi-douzaine de pains. 2 oct. 1895.

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.—Une personne pauvre, à bout de ressources, se voyant même refuser par ses fournisseurs les vivres nécessaires à la vie de sa famille, eut soudain la pensée de s'adresser à saint Antoine, et, même dans son dénûment, promit une piastre aux pauvres de saint Antoine, s'il lui venait du secours. Le lendemain on lui paya une dette dont l'échéance ne tombait qu'un mois plus tard. Va sans dire qu'elle remplit à l'instant sa promesse envers le bon Saint. *Th. M., Ptre.*

SAINT-ROCH DE QUÉBEC.—Un mari, absent du foyer depuis longtemps, retrouvé par l'intercession de saint Antoine. *E. B.*—DESCHAMBAULT. Reconnaissance à saint Antoine pour une grâce signalée obtenue par son intercession. *Dme L.*—LÉVIS. Faveur obtenue.